

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Le Conseil Municipal, ainsi composé et réuni dans la salle ordinaire des séances, conformément à l'article L 2121-7 du Code des Collectivités Territoriales, DÉSIGNE Madame Angélique LAMOTTE comme secrétaire de séance et s'occupe ensuite des affaires sur lesquelles il est appelé à délibérer.

Le procès-verbal de la séance du 22 février 2024 est soumis à l'approbation des membres du Conseil Municipal et adopté.

Le Conseil passe ensuite à l'ordre du jour.



COMMUNE DE WARCQ  
Mairie de WARCQ  
08000 WARCQ

Warcq, le 05 avril 2024

## CONVOCATION

Conformément aux articles L. 2121-9, L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le jeudi 11 avril 2024 à 20 h 00, dans la salle du Conseil, à la Mairie de WARCQ.

Veuillez agréer, l'assurance de ma considération distinguée.



### Ordre du jour

- Approbation du compte de gestion 2023
- Approbation du compte administratif 2023
- Affectation du résultat 2023
- Vote des taux de la fiscalité directe locale pour 2024
- Budget primitif 2024
- Création d'un emploi permanent de Secrétaire général de mairie
- Subvention 2024 - Centre Communal d'Action Sociale
- Subventions 2024 - Sociétés locales
- Tarifs de location de la salle communale et du matériel
- Redevance emplacements forains
- Tarifs des concessions de cimetière
- Ecole maternelle de la Bellevue du Nord - modification horaires - rentrée 2024-2025
- Service périscolaire - modification du règlement intérieur
- Permission de voirie - Tourne à gauche Boulevard Lucien Pierquin
- Permission de voirie - accotements Boulevard Lucien Pierquin - Bellevue du Nord
- Transfert de propriété d'un tronçon de route départementale
- Médaillés d'Honneur de Warcq - désignation membre Conseil d'Administration
- Syndicat forestier des Onze Communes de Warcq - Rapport d'activité 2023
- Service Départemental d'Incendie et de Secours - Rapport d'activité 2023



## Délibération n° 01 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 12

Date d'affichage : 12 AVR. 2024

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 14

### Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2023

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023,

Considérant qu'aucune anomalie n'a été trouvée dans la gestion des comptes par Monsieur Didier LAURENT, Trésorier,

DÉCLARE, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de la Commune de WARCQ, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par Monsieur Didier LAURENT, Trésorier auprès de Service de Gestion Comptable de Charleville-Mézières et Sedan, et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme.



## Délibération n° 02 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François GOSSET, Maire Adjoint de WARCQ.

Présents : Mesdames Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 11

Date d'affichage : 15 AVR. 2024

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 13

### Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2023

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la présidence de Monsieur Jean-François GOSSET, 1<sup>er</sup> Adjoint, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023 dressé par Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire,

Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

### Section de Fonctionnement

Recettes	1 469 352.17 €
Dépenses	1 297 311.49 €

### Section d'Investissement

Recettes	694 904.08 €
Dépenses	939 178.02 €

Résultat de l'exercice 2023 : Déficit de 72 233.26 €

*Considérant l'excédent de clôture de 2022 de 1 635 637.61 €.*

*Considérant la part affectée à l'investissement 2023 : 440 579.11 €*

**Résultat global de clôture de l'exercice 2023 : excédent de 1 122 825.24 €.**

Vote et arrête les résultats tels que résumés ci-dessus.

Pour	13
Contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme.



Le Maire de WARcq,

Marie-Annick PIERQUIN.

## Délibération n° 03 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATTI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 12

Date d'affichage : 15 AVR. 2024

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 14

### Affectation – Résultat 2023

#### Le Conseil Municipal,

Vu l'excédent reporté de la section d'Investissement de 2022 de 725 147.89 €

Vu l'excédent reporté de la section de Fonctionnement de 2022 de 469 910.61 €

Vu le déficit de la section d'Investissement de 2023 de 244 273.94 €

Vu l'excédent de la section de Fonctionnement de 2023 de 172 040.68 €

Vu l'état des dépenses reportées de 471 980.00 €

Vu l'état des recettes reportées de 147 762.00 €

Envoyé en préfecture le 23/04/2024  
Reçu en préfecture le 23/04/2024  
Publié le 23 AVR 2024  
ID : 008-210804548-20240411-03\_04\_2024BIS-DE

Reçu en préfecture le 16/04/2024  
Publié le 15 AVR. 2024  
ID : 008-210804548-20240411-03\_04\_2024-DE

Après en avoir délibéré,

PROPOSE d'affecter le résultat 2023, de la manière suivante, au Budget de l'exercice 2024 :

- compte 1068 : 0,00 €  
- compte 001 : -0,00 € 480 873,95 €  
- compte 002 : 641 951,29 €



erreur matérielle

Le Maire de WARCQ

Marie-Annick PIERQUIN

Pour 14  
Contre 0  
Abstentions 0

Pour extrait conforme.



Le Maire de WARCQ,

Marie-Annick PIERQUIN.

## Délibération n° 04 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 12

Date d'affichage :

12 AVR. 2024

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 14

### Vote des taux de la fiscalité directe locale pour 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1636 B sexies,

Monsieur Jean-François GOSSET, Maire Adjoint aux finances, expose qu'il s'agit, par cette délibération, de fixer les taux à appliquer pour l'année 2024 sur chacune des taxes directes locales.

**Le Conseil municipal,**

Sur proposition de Monsieur Jean-François GOSSET, 1<sup>er</sup> Adjoint,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** de maintenir les taux communaux, pour l'année 2024, à :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 45.35 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 36.82 %
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 12.56 %

Et **CHARGE** Madame le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme.



Le Maire de WARCQ,  
Marie-Annick PIERQUIN.

## Délibération n° 05 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 12

Date d'affichage : 15 AVR. 2024

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 14

### Budget primitif 2024

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport de Monsieur Jean-François GOSSET, Maire-Adjoint en charge des finances,

Après en avoir délibéré

VOTE le Budget Primitif de l'exercice 2024, lequel s'équilibre en recettes et en dépenses, aux sommes ci-après :

**Section de Fonctionnement :**

Recettes 2 095 708 €  
Dépenses 2 095 708 €

**Section d'Investissement :**

Recettes 1 109 092 €  
Dépenses 1 109 092 €

Pour 14  
Contre 0  
Abstentions 0

Pour extrait conforme.



## Délibération n° 06 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 12

Date d'affichage : 12 AVR. 2024

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 14

### Création d'un emploi permanent de Secrétaire général de mairie

Madame le Maire expose à l'Assemblée :

\* qu'il est nécessaire, pour les besoins du service, de créer un emploi permanent de Secrétaire général de mairie, dans le grade d'Adjoint Administratif territorial Principal 1<sup>ère</sup> classe, relevant de la catégorie hiérarchique C, à temps complet sur une durée hebdomadaire de travail de 35 heures.

\* qu'il est nécessaire de recruter un agent sur cet emploi.

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à en délibérer.

**Le Conseil Municipal,**

*Sur proposition de Madame le Maire,*

DÉCIDE de créer un emploi permanent de Secrétaire général de mairie, dans le grade d'Adjoint Administratif territorial Principal 1<sup>ère</sup> classe, relevant de la catégorie hiérarchique C, à temps complet sur une durée hebdomadaire de travail de 35/35<sup>ème</sup>, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024.

Et DÉGAGE les crédits correspondants.

Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme.



Le Maire de WARCQ,  
Marie-Annick PIERQUIN.

## Délibération n° 07 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 12

Date d'affichage : 12 AVR. 2024

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 14

### Subvention 2024 – Centre Communal d'Action Sociale

#### Le Conseil Municipal,

*Sur proposition de Monsieur Jean-François GOSSET, Maire Adjoint aux finances,*

**DÉCIDE** le versement d'une subvention d'un montant de 15 000 €, au profit du Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'exercice 2024.

Pour 14

Contre 0

Abstentions 0

Pour extrait conforme.



Le Maire de WARCQ,

Marie-Annick PIERQUIN.



## Délibération n° 08 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 12

Date d'affichage : 12 AVR 2024

Nombre de pouvoirs : 2

### Subventions 2024 - Sociétés locales

Le Conseil Municipal,

Considérant les demandes de subventions formulées, au titre de l'exercice 2024, par les Présidents des associations :

- Amicale Canine Ardennaise
- Belle Vue sur les Livres
- Centre Artistique et Culturel de Warcq
- Comité de jumelage de la ville de Warcq
- Familles Rurales de Warcq
- Fitness Club de Warcq
- Harmonie de Warcq
- La Belle Saumonée
- Scrabbolos

- *Tonic Club*
- *Warcq Anim'*
- *Warcq Informations*

DÉCIDE le versement des subventions suivantes, au titre de l'exercice 2024 :

- **Amicale canine Ardennaise : 500 €**

Pour            14  
Contre         0  
Abstentions   0

- **Belle Vue sur les Livres : 500 €**

Pour            14  
Contre         0  
Abstentions   0

- **Centre Artistique et Culturel de Warcq : 500 €**

Mesdames Myriam MAHY-ROGER (par son pouvoir) et Angélique LAMOTTE sont écartées du vote de la subvention, compte-tenu qu'elles sont membres de l'association.

Pour            12  
Contre         0  
Abstentions   0

- **Comité de jumelage de la ville de Warcq : 2 000 €**

Mesdames Myriam MAHY-ROGER (par son pouvoir), Delphine APPARUIT (par son pouvoir) et Monsieur Martial TROYON sont écartés du vote de la subvention compte-tenu qu'ils sont membres de l'association.

Pour            11  
Contre         0  
Abstentions   0

- Familles Rurales de Warcq : 2 500 €

Pour 14  
Contre 0  
Abstentions 0

- Fitness Club de Warcq : 2 800 €

Monsieur Philippe COTRET est écarté du vote de la subvention, compte-tenu qu'il est membre de l'association.

Pour 13  
Contre 0  
Abstentions 0

- Harmonie de Warcq : 9 100 €

Pour 14  
Contre 0  
Abstentions 0

- La Belle Saumonée : 376 €

Pour 14  
Contre 0  
Abstentions 0

- Scrabbolos : 500 €

Pour 14  
Contre 0  
Abstentions 0

- Tonic Club : 400 €

Pour 14  
Contre 0  
Abstentions 0

- Warcq Anim' : 3 000 €

Madame Virginie DAHLEM est écartée du vote de la subvention compte-tenu qu'elle occupe la fonction de Présidente de l'association, de même que Monsieur Philippe COTRET qui est membre de l'association.

Pour	12
Contre	0
Abstentions	0

- Warcq Informations : 8 000 €

Madame Régine PAQUIN est écartée du vote de la subvention compte-tenu qu'elle occupe la fonction de Présidente de l'association, de même que Madame Myriam MAHY-ROGER (par son pouvoir), Messieurs Jean-François GOSSET et Martial TROYON qui sont membres de l'association.

Pour	10
Contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme.



Le Maire de WARCQ

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Le Maire de WARCQ".

Marie-Annick PIERQUIN.

## Délibération n° 09 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 12

Date d'affichage : 12 AVR. 2024

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 14

### Tarifs de location de la salle communale et de matériel

Le Conseil Municipal,

Sur proposition de Monsieur Jean-François GOSSET, Maire Adjoint aux finances,

DÉCIDE d'appliquer les tarifs suivants, concernant la location de la salle communale et du matériel, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2024 au 30 avril 2025, à savoir :

#### \* Salle des fêtes :

Pour les particuliers : salle : 320 € - cuisine : 100 € (le week-end)  
pour un vin d'honneur de mariage : 100 €

Pour les commerçants : ventes et expositions, par jour d'occupation : 455 €

\* Matériel :

- 1 table	5,00 €
- 1 chaise	1,00 €
- 1 banc	3,00 €
- 1 table de brasserie + 2 bancs ou 6 chaises	10,00 €

Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme.



## Délibération n° 10 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 12

Date d'affichage : 12 AVR. 2024

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 14

### Redevance emplacements forains

Le Conseil Municipal,

Sur proposition de Monsieur Jean-François GOSSET, Maire Adjoint aux finances,

DÉCIDE d'appliquer les tarifs suivants, concernant les redevances pour emplacements forains, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2024 au 30 avril 2025, à savoir :

Par jour d'occupation :

\* *commerçants forains* :

- 62 € pour une surface inférieure ou égale à 50 m<sup>2</sup>,
- 117 € pour une surface supérieure à 50 m<sup>2</sup>.

\* *forains animant les fêtes de Warcq* :

- gratuit.

Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme.



Le Maire de WARCQ,  
Marie-Annick PIERQUIN.

## Délibération n° 11 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice :	15	Date de la convocation :	05 avril 2024
Membres présents :	12	Date d'affichage :	12 AVR. 2024
Nombre de pouvoirs :	2		
Suffrages exprimés :	14		

### Tarifs des concessions de cimetière

Le Conseil Municipal,

*Sur proposition de Monsieur Jean-François GOSSET, Maire Adjoint aux finances,*

*DÉCIDE d'appliquer les tarifs suivants, concernant les concessions de cimetière, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2024 au 30 avril 2025, à savoir :*

- emplacements trentenaires, en pleine terre ou avec caveau : 190 €
- emplacements trentenaires, pour une case de 2 places, dans le columbarium : 800 €

- emplacement d'une plaque pour inscription sur colonne du souvenir : **117 €**
- emplacement trentenaire d'un cavurne carré pupitre en granit rose poli avec réceptacle en polymère, pouvant contenir 4 urnes : **445 €**
- emplacement trentenaire d'un cavurne épure en granit rose + noir poli avec réceptacle en polymère, pouvant contenir 4 urnes : **1 440 €**
- plaque pour inscription 7x28cm, en granit noir poli, vierge de toute gravure, pour cavurne et case de columbarium : **70 €.**

Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme.



Le Maire de WARCQ,  
Marie-Annick PIERQUIN.

## Délibération n° 12 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

#### Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 12

Date d'affichage : 12 AVR. 2024

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 14

### Organisation du temps scolaire 2024-2027

#### École maternelle de la Bellevue du Nord - modifications horaires

Madame le Maire informe l'assemblée que le Conseil d'école de la Bellevue du Nord, en date du 23 février 2024, a émis le souhait de vouloir modifier les horaires de classe de l'après-midi, à compter de la prochaine rentrée 2024/2025.

Cette modification d'horaires permettrait aux parents de pouvoir bénéficier de davantage de temps, pour pouvoir récupérer un second enfant à l'école primaire de Warcq-centre.

Par ailleurs, par courrier du 21 mars 2024, la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Ardennes, invite les maires à renouveler leurs souhaits concernant l'organisation du temps scolaire (OTS) des écoles ardennaises, pour la période de septembre 2024 à août 2027, conformément aux dispositions du code de l'éducation (art. D.521-12). En effet, l'organisation du temps scolaire sur 4 jours est une organisation dérogatoire qui nécessite à ce titre un renouvellement tous les 3 ans.

**Le Conseil Municipal,**

*Vu l'article L521-3 du Code de l'éducation prévoyant que le Maire peut, après avis de l'autorité scolaire responsable, modifier les heures d'entrée et de sortie des établissements d'enseignements en raison de circonstances locales,*

*Considérant le compte-rendu du Conseil d'école de la Bellevue du Nord du 23 février 2024, se prononçant sur la modification des horaires de classe de l'après-midi, à compter de la prochaine rentrée 2024/2025,*

*Considérant le courrier du 21 mars 2024 de la Directrice académique des services de l'éducation nationale des Ardennes, relatif à l'organisation du temps scolaire (OTS), pour la période de septembre 2024 à août 2027,*

*Sur proposition de Madame le Maire,*

*Après en avoir délibéré,*

**DÉCIDE de maintenir l'organisation du temps scolaire actuelle sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), pour la période de septembre 2024 à août 2027 ;**

**DÉCIDE de modifier les horaires de l'Ecole maternelle de la Bellevue du Nord, comme suit :**

Nom de l'école	Arrivée matin	Départ matin	Amplitude matin	Arrivée après-midi	Départ après-midi	Amplitude après-midi
Bellevue du Nord	08 : 30	11 : 30	03 : 00	13 : 15	16 : 15	03 :00

Les horaires de l'école primaire de Warcq-centre restent, quant à eux, inchangés :

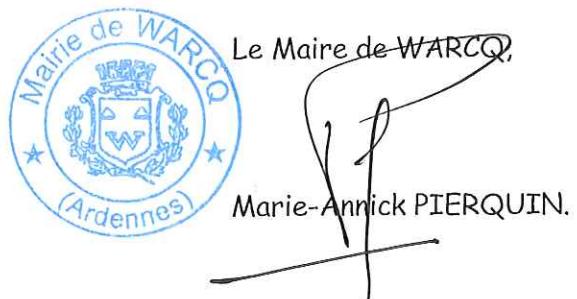
Nom de l'école	Arrivée matin	Départ matin	Amplitude matin	Arrivée après-midi	Départ après-midi	Amplitude après-midi
Warcq-Centre	08 : 45	11 : 45	03 :00	13 : 30	16 : 30	03 :00

**CHARGE** Madame le Maire d'informer la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Ardennes - circonscription de Charleville-Mézières-1, de cette décision.

Et AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces relatives.

Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme.





## Délibération n° 13 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 12

Date d'affichage : 12 AVR. 2024

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 14

### Service Périscolaire - Modification du Règlement intérieur

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 02-12-2019 du 19 décembre 2019 portant approbation du Règlement intérieur du Service périscolaire,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 03-02-2024 du 22 février 2024 instaurant une nouvelle tarification du service Périscolaire, à compter de la prochaine rentrée 2024/2025,

Considérant, pour une bonne organisation et le bon fonctionnement de ce service, qu'il y a lieu d'apporter des modifications au présent règlement,

Sur proposition de Madame le Maire,

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE la modification du règlement intérieur du Service Périscolaire, tel qu'il est annexé à la présente délibération.**

Pour                  13  
Contre                1      (Angélique LAMOTTE)  
Abstentions        0

Pour extrait conforme.



## Délibération n° 14 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 12

Date d'affichage : 12 AVR. 2024

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 14

### Permission de voirie - Conseil Départemental des Ardennes Aménagement d'un tourne-à-gauche, RD n° 8043

Considérant sa décision d'engager les travaux d'aménagement d'une voie spéciale dite « tourne-à-gauche » sur le Boulevard Lucien Pierquin, route départementale n° 8043, au droit du Chemin du Château d'eau, pour la desserte du nouveau lotissement de La Hachette,

Considérant sa délibération n° 13-05-2021 du 28 mai 2021 confiant la Maîtrise d'œuvre au Cabinet VRD Conseil, représenté par Monsieur Benjamin WEIRIG, 4 Rue du Chemin Salé 08400 VOUZIERS, pour les études et le suivi des travaux,

*Sur le rapport de Monsieur Jean-Luc FLAHAUT, Maire Adjoint aux Travaux,*

**Le Conseil Municipal,**

**SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental des Ardennes, Territoire Routier Ardennais (TRA) Est Ardennes, une permission de voirie concernant les aménagements qui vont être réalisés, au droit du Chemin du Château d'eau, sur le Boulevard Lucien Pierquin, Route Départementale n° 8043.

En outre, la Commune de Warcq s'engage à construire à ses frais lesdits aménagements, à les entretenir, mais aussi à les démonter dans le cas où cela s'avèrerait nécessaire.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer toute document relatif à ces aménagements.

Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

*Pour extrait conforme.*



Le Maire de WARCQ  
Marie-Annick PIERQUIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Marie-Annick PIERQUIN".

## Délibération n° 15 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 12

Date d'affichage : 12 AVR 2024

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 14

### Permission de voirie - Conseil Départemental des Ardennes Aménagements de sécurité Boulevard Lucien Pierquin, RD n° 8043

Considérant sa décision d'engager des travaux d'aménagements de sécurité sur le Boulevard Lucien Pierquin, route départementale n° 8043, côté pair, partie comprise entre ses intersections avec la Rue de la Paix Sociale et la Promenade des Bertholet, en vue de sécuriser la circulation des piétons sur le trottoir et de créer des places de stationnements, aux abords du bar-tabac La Gallia et de la pharmacie notamment,

Considérant sa délibération n° 12-12-2022 du 14 décembre 2022 confiant au Conseil Départemental des Ardennes, dans le cadre de son dispositif Ardennes Ingénierie, la mission d'accompagnement à la conduite de ce projet,

*Sur le rapport de Monsieur Jean-Luc FLAHAUT, Maire Adjoint aux Travaux,*

**Le Conseil Municipal,**

**SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental des Ardennes, Territoire Routier Ardennais (TRA) Est Ardennes, une permission de voirie concernant les aménagements de sécurité qui vont être réalisés, sur le Boulevard Lucien Pierquin, Route Départementale n° 8043, côté pair, partie comprise entre ses intersections avec la Rue de la Paix Sociale et la Promenade des Bertholet.

Ces travaux consisteront à créer des places de stationnement le long de la RD 8043, à sécuriser la circulation des piétons sur le trottoir, mais également leur traversée en créant des passages protégés.

En outre, la Commune de Warcq s'engage à construire à ses frais lesdits aménagements, et à les entretenir.

**Et AUTORISE** Madame le Maire à signer toute document relatif à ces aménagements.

Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme.



Le Maire de WARcq

Marie-Annick PIERQUIN

## Délibération n° 16 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 12

Date d'affichage : 12 AVR. 2024

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 14

### Transfert de propriété d'un tronçon de route départementale RD68

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu Monsieur Jean-Luc FLAHAUT, Maire Adjoint aux travaux, relater ses récents échanges avec les services du Département, Territoire Routier Est Ardennes, relatifs au projet de transfert de propriété, d'une portion de route départementale en traverse d'agglomération, à savoir la Rue des Wattines, Route Départementale n° 68,

Et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le transfert de propriété dans le domaine public communal, de la portion de route départementale suivante :

- RD 68 (Rue des Wattines), de son intersection avec la RD 8043 (Boulevard Lucien Pierquin) à la limite avec la commune de Charleville-Mézières, pour une longueur à confirmer, de 0.150 km.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer toute pièce relative à la procédure réglementaire de déclassement puis de classement, en sachant qu'il n'y a pas lieu de réaliser d'enquête publique de déclassement, conformément à l'article L 3112.1 du code général des propriétés des personnes publiques.

Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme.



Le Maire de WARCQ

Marie-Annick PIERQUIN

## Délibération n° 17 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

#### Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 12

Date d'affichage : 12 AVR. 2024

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 14

### Association des Médaillés d'Honneur de Warcq

#### Désignation d'un nouveau membre issu du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du fonctionnement des associations locales, il convient de procéder à la désignation de membres issus du Conseil municipal pour siéger au sein des Conseils d'Administration, conformément à leurs statuts.

Considérant la délibération du Conseil municipal n° 25-10-2020 du 9 octobre 2020 portant désignation de ces membres,

Considérant qu'il y a lieu de désigner un nouveau membre, au sein de l'Association des Médaillés d'Honneur de Warcq, suite au décès d'un ancien membre,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DÉSIGNE les Représentants de la Municipalité de WARCQ pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'association des Médaillés d'Honneur de Warcq :

- Monsieur Jean-François GOSSET
- Monsieur Martial TROYON

Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme.



Le Maire de WARCQ,  
Marie-Annick PIERQUIN.

## Délibération n° 18 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 12

Date d'affichage : 12 AVR. 2024

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 14

### Rapport d'activité 2023 Syndicat Forestier des Onze Communes de Warcq

Vu le rapport d'activité 2023 du Syndicat Forestier des Onze Communes de Warcq transmis par Madame Marie-Annick PIERQUIN, Présidente du Syndicat, en vue de le présenter aux membres du Conseil Municipal de Warcq,

Le 11 avril 2024, le présent rapport présenté au Conseil Municipal, n'appelle aucune observation.

Pour extrait conforme.



Le Maire de WARCQ,

Marie-Annick PIERQUIN.



## Délibération n° 19 - 04 - 2024

### COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 12  
Nombre de pouvoirs : 2  
Suffrages exprimés : 14

Date de la convocation : 05 avril 2024  
Date d'affichage : 12 AVR. 2024

### Rapport d'activité 2023 Service Départemental d'Incendie et de Secours des Ardennes

Vu le rapport d'activité 2023 transmis le 14 mars 2024 par Monsieur Yann DUGARD, Président du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Ardennes, en vue de le présenter aux membres du Conseil Municipal de Warcq,

Le 11 avril 2024, le présent rapport présenté au Conseil Municipal, n'appelle aucune observation.

Pour extrait conforme.



Le Maire de WARCQ,

Marie-Annick PIERQUIN.



Au cours des échanges sur le budget primitif 2024, Monsieur Philippe SACREZ constate que les crédits affectés aux dépenses d'énergie sont de 260 000 € alors que la commune a dépensé 113 000 € en 2023. Les crédits sont donc nettement supérieurs. Monsieur Jean-François GOSSET souligne qu'en effet, la Municipalité a fait le choix de grossir ce poste afin de faire face, dans la conjoncture actuelle, à des augmentations éventuelles.

Concernant les différentes tarifications, Monsieur Philippe SACREZ souhaite savoir si des modifications ont été apportées. Monsieur GOSSET signale qu'une légère hausse a été appliquée sur l'ensemble des tarifs, et notamment ceux des concessions de cimetière afin de compenser l'achat de certaines fournitures, tel l'achat d'un nouveau columbarium et de plaques d'inscription, dont les prix ont augmenté.

Préalablement à la délibération relative au transfert de propriété du tronçon de route départementale n° 68, Monsieur Jean-Luc FLAHAUT souhaite apporter quelques précisions aux conseillers. L'ancienne municipalité avait en effet, déjà délibéré à ce sujet, en 2017. Cependant, suite à des récents échanges avec le Département, il s'avère que les démarches de déclassement n'ont pas été effectuées depuis. Aussi, la Rue des Wattines appartient toujours au Département, à ce jour. Monsieur FLAHAUT informe que le revêtement a été entièrement refait par les services du Département, et qu'ils envisagent désormais de rétrocéder la portion de route, Rue des Wattines, à la Commune. (Parallèlement, l'autre partie de la RD 68, Rue de l'Avenir, située sur la commune de Charleville-Mézières, sera rétrocédée à la Ville de Charleville). Une fois ces démarches effectuées, la commune de Warcq pourra alors envisager de réinstaller des coussins berlinois sur sa portion et créer des places de stationnement.

Avant de clore la séance, Madame le Maire donne certaines informations aux conseillers :

La Commune a reçu, des services de la Préfecture, une notification d'attribution de subvention de 30 %, au titre de la DETR 2024, pour les travaux énergétiques envisagés au sein de l'école de la Bellevue (abaissement et isolation plafonds + installation pompe à chaleur), soit un montant de 13 725 € sur 45 750 € HT de dépenses envisagées.

Concernant les travaux d'aménagement du tourne-à-gauche, sur le Boulevard Lucien Pierquin, au droit du Château d'eau, l'appel d'offres a été lancé. Au final, 4 entreprises ont répondu. L'analyse des offres est actuellement en cours, par le Cabinet VRD Conseil.

Ce lundi 15/04 à 18h30, Espace des Remparts, aura lieu la seconde réunion publique organisée par Ardenne Métropole, en présence du Cabinet Dumay, relative aux travaux d'assainissement. Celle-ci concerne les habitants des quartiers de la Mal Campée, des Bertholet, de la route de Tournes et des lotissements La Géraude et La Chapellerie

Mercredi 17/04, les Anciens se déplaceront à la Maison de Champagne MERCIER, à Epernay, pour une dégustation et visite guidée des caves.

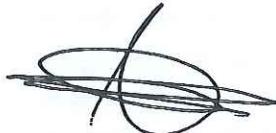
Jeudi 18/04 à 9h00, est programmée la Commission Communale des Impôts Directs pour l'année 2024.

Lundi 13/05 à 18h30, Espace des Remparts, se tiendra la dernière réunion publique, relative aux travaux d'assainissement - elle concertera, cette fois, les quartiers de Warcq-centre et des Pavant.

Enfin, dimanche 09/06, se déroulera le scrutin des Elections européennes. Madame le Maire souhaite que les conseillers communiquent d'ores et déjà, leurs disponibilités au Secrétariat, afin de pouvoir prévoir l'organisation des bureaux de vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

La secrétaire de séance,



Angélique LAMOTTE.



Le Maire de WARCQ,



Marie-Annick PIERQUIN.